

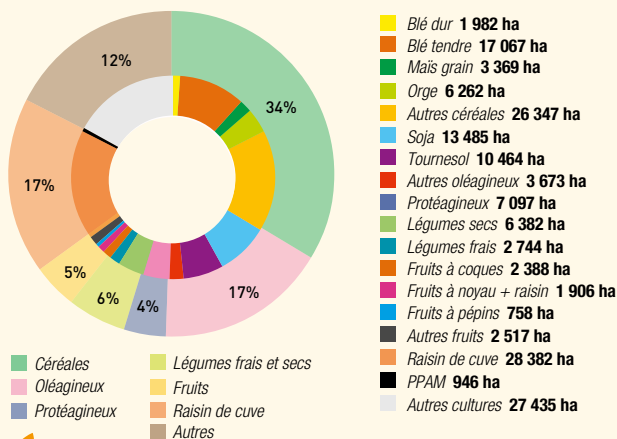
FOCUS : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



LES CHIFFRES DE L'AB EN 2017

(Sources : Agence Bio, SAA)

- **8161** exploitations certifiées AB
10,4% des exploitations agricoles d'Occitanie
25,3% des exploitations Bio françaises
- **403921** ha en Bio dont 31% en conversion
12,8% de la SAU d'Occitanie
23% de la SAU Bio française
Dont 61% de surface fourragère et 24% de COP
- **2158** opérateurs aval certifiés Bio



RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO EN 2017 (HORS SURFACES FOURRAGÈRES) : 156 011 HA

(Source : Agence Bio)

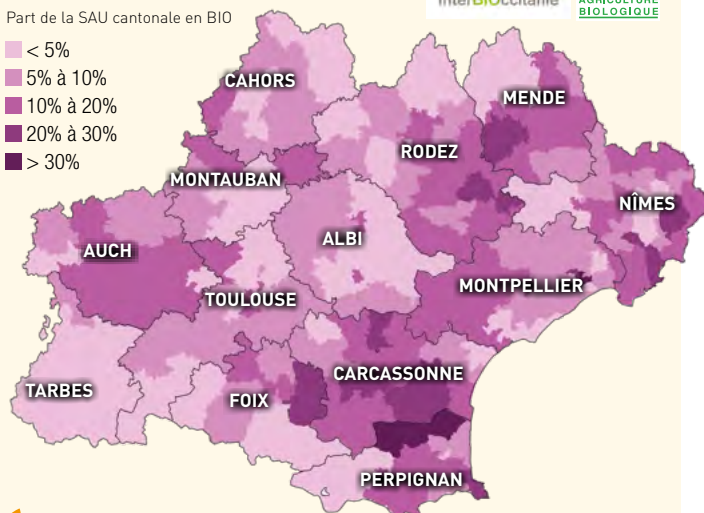
Avec plus de 403921 ha certifiés ou en conversion et 8161 exploitations certifiées en 2017, l'Occitanie se classe 1^{re} région française en agriculture biologique, loin devant les autres régions. Elle représente presque un quart des exploitations et des surfaces françaises en AB. Constituée principalement de surfaces fourragères, la SAU bio d'Occitanie est également significative en grandes cultures et viticulture.

En 20 ans, le nombre d'exploitations en AB a été multiplié par 10 et la SAU par 20. La dynamique de conversion est particulièrement significative ces dernières années. Depuis 2015, la région Occitanie présente trois années de forte croissance avec plus de 1 000 nouveaux producteurs bio engagés chaque année. En 2017, la région a ainsi enregistré une accélération du nombre d'exploitations certifiées Bio (+13% par rapport à 2016) et des surfaces certifiées Bio (+26% par rapport à 2016). Notons un léger ralentissement des surfaces en conversion : -11% par rapport à 2016.

En 2017, toutes les filières sont en croissance, mais certaines ont été particulièrement dynamiques. Les surfaces en légumes et en fruits progressent respectivement de 22% et 16%. L'augmentation s'applique aussi aux surfaces en raisin de cuve (+14%) et aux surfaces fourragères (+12%). La dynamique d'engagement des viticulteurs bio en Occitanie s'inscrit dans le contexte particulier d'une forte demande des marchés pour les vins bio. Pour répondre à ce besoin, les négociants mettent en œuvre des stratégies d'incitation à la conversion. Les surfaces en grandes cultures Bio continuent de croître mais plus modérément (+4%) que les années précédentes. Côté productions animales, l'année 2017 est marquée par une croissance

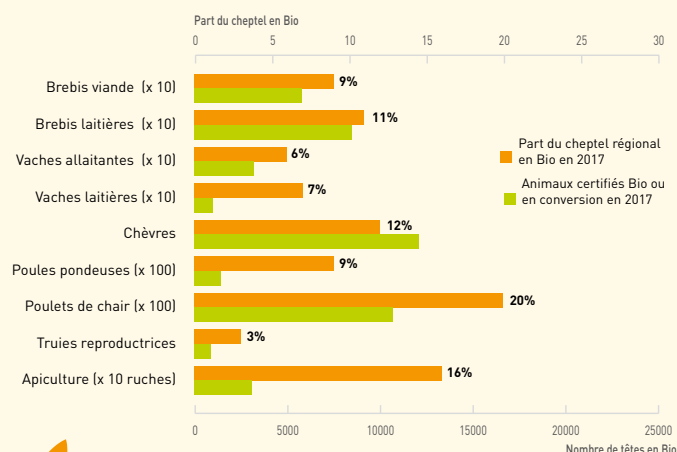
Part de la SAU cantonale en BIO

- < 5%
- 5% à 10%
- 10% à 20%
- 20% à 30%
- > 30%



PART DE LA SAU EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2017

(Sources : Agence Bio, ASP déclarations PAC 2018 - traitement DRAAF/ CRAO/ IBO)



NOMBRE D'ANIMAUX ET PART DU CHEPTEL EN BIO EN 2017

(Sources : Agence Bio, SAA)

très forte de l'effectif vache laitière passant de 4 800 à 9 800 têtes. Cette progression est liée au développement de la collecte bio en Occitanie. Les cheptels ovins viande, caprin et ovin lait continuent leur progression en AB (respectivement +24%, +22% et 21%). Notons que les animaux Bio représentent une part de plus en plus importante dans le cheptel régional : 20% des poulets de chair, 12% des chèvres et 11% des brebis laitières.

Le secteur aval bénéficie de la même dynamique. En 2017, la région compte 2158 opérateurs (transformateurs, distributeurs et importateurs), soit une hausse de 14% par rapport à 2016. La région Occitanie se classe à la deuxième place pour le nombre d'opérateurs de l'aval, derrière la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces entreprises de l'aval sont majoritairement installées dans les départements à forte densité de population comme l'Hérault, la Haute-Garonne et le Gard. Ce dynamisme va de pair avec l'augmentation de la fréquence d'achats des produits bio par les consommateurs et le développement du marché bio national.

PALMARÈS DE LA RÉGION

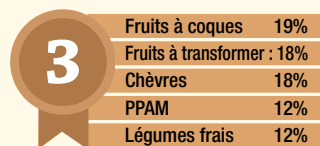
(Sources : Agence Bio, SAA)



Part du cheptel ou des surfaces FR



Part des surfaces FR



Part du cheptel ou des surfaces FR

PLUS D'INFOS sur

Agence Bio :

<http://www.agencebio.org/>

Interbio Occitanie : <https://www.interbio-occitanie.com/observatoire-de-l-agriculture-biolo-1>

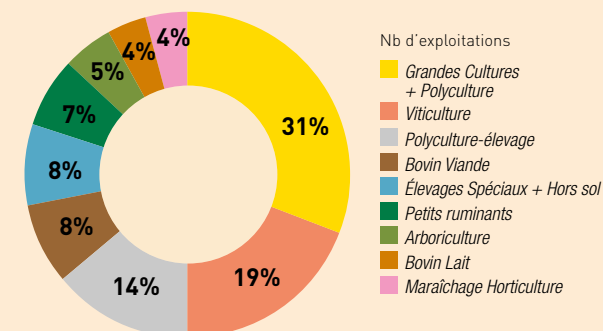
ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BIO

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018

(Source : CERFRANCE Occitanie)



Toutes les productions sont représentées. Toutefois, le système céréaliier-polyculture se détache (31%). La 2^e place est occupée par la viticulture en caves particulières. Dans le groupe CERFRANCE désormais une entreprise viticole sur quatre produit son vin en bio. La conversion vers le bio se réalise à un rythme rapide.



RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS DE L'ÉCHANTILLON PAR FILIÈRE

→ L'EBE s'améliore mais pas pour tous

Grâce à un produit en grandes cultures supérieur et à des aides majorées, le produit courant a progressé de 5,6% entre 2016 et 2017. Les aides assurent 20% du produit total soit 460€ par ha. Au niveau des charges, la moitié de l'augmentation provient du poste main d'œuvre et cotisation sociale exploitant.

La charge en intrants (engrais et produits phytosanitaires) est nettement moindre que celle des exploitations en conventionnel (130€/ha pour les bio contre 183€ pour les autres).

L'EBE a continué de s'améliorer en 2017. Le ratio EBE/produit atteint 30% en moyenne. Sa dispersion est conséquente au niveau du groupe (8% a un ratio inférieur à 10% et 15% supérieur à 50%).

Les performances économiques fluctuent fortement d'une exploitation à l'autre mais aussi d'une production à l'autre. La maîtrise technique demeure toujours un critère essentiel dans la réussite.

→ Des annuités à surveiller

L'EBE est suffisant pour couvrir les prélèvements privés (20 250 € par UTH exploitant) et le remboursement de la dette. Toutefois, le montant des annuités progresse chaque année et absorbe 43% de l'EBE. Pour 2018, le montant des investissements a augmenté et l'appel aux emprunts s'est amplifié.

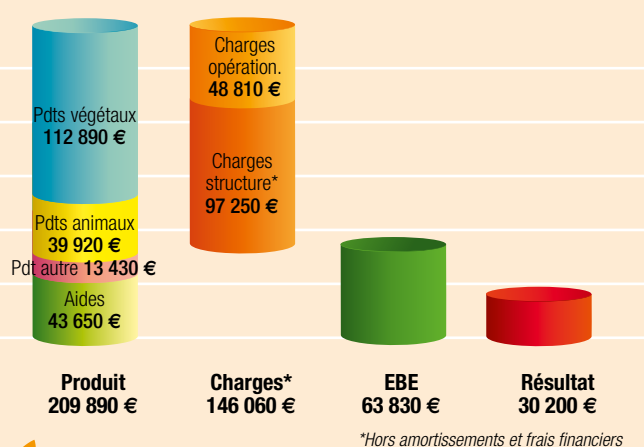
→ La trésorerie continue à s'améliorer

La trésorerie a été consolidée durant cet exercice. 8 exploitations sur 10 bénéficient d'une santé financière saine. Pour les autres l'amélioration passe par une progression des performances économiques.

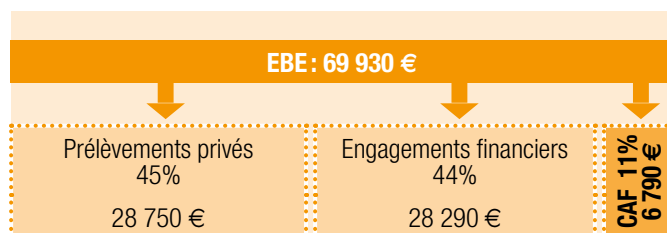
L'échantillon CERFRANCE

- 618 exploitations en agriculture biologique (Date de conversion antérieure au 31/12/2015) dont 41% individuelles, 30% EARL, 20% GAEC
- SAU : 95 ha dont 38 ha SCOP, 44 ha SFP, 6 ha vigne
- 1,4 UTH familiale / 1,2 UTH salariée

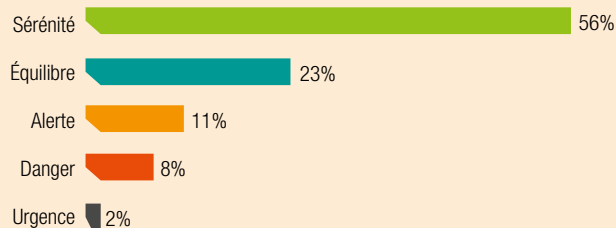
Attention : ces exploitations sont recensées au niveau de l'agence bio, cela signifie qu'au minimum un atelier de l'exploitation est conduit avec le label AB. Seule, les exploitations ayant achevé la phase de conversion sont sélectionnées (avant 2016). Le nombre d'exploitations en conversion vers l'agriculture bio s'accroît d'année en année.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie : <http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr>